

*Recours au Règlement—M. Malone*

J'espère que le leader de l'opposition à la Chambre se joindra au représentant du NPD et au président du Conseil privé pour dire que la création de ces comités aura la priorité. Quand il était leader du gouvernement à la Chambre, le leader de l'opposition était tout à fait d'accord sur l'importance de cette question. J'espère qu'il n'a pas changé d'avis.

**M. l'Orateur:** Vu la discussion qui vient d'avoir lieu, plaît-il à Chambre d'ordonner qu'à 8 heures ce soir elle abordera à l'étape du rapport l'étude du bill C-6 et qu'à 9 h 45, le président interrompra le débat et mettra aux voix toutes les questions nécessaires pour disposer des motions présentées conformément à l'article 75 du Règlement et toutes les autres motions nécessaires pour disposer de l'étape du rapport et de la troisième lecture du bill C-6? Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Il en est ainsi ordonné.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

M. MALONE—L'INTENSITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DANS LA CHAMBRE

**M. Arnold Malone (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme l'éclairage semble avoir augmenté d'intensité et qu'il fait de plus en plus chaud à la Chambre, j'aimerais demander à Votre Honneur s'il voudrait bien se renseigner pour savoir ce qui se passe.

**Des voix:** Bravo!

**M. Malone:** Votre Honneur pourra peut-être nous dire si c'est bien vrai ou si je suis simplement un peu fiévreux.

**M. l'Orateur:** Le député de Pontiac-Gatineau-Labelle (M. Lefebvre) a soulevé cette question il y a quelques jours. Nous avons de fait appris que les réposés à l'éclairage et les caméramen avaient augmenté l'intensité de l'éclairage d'environ 10 p. 100. Nous sommes maintenant revenus pour quelque temps à l'éclairage utilisé pendant la dernière législature et nous verrons si cela suffit.

Le problème de la température est plus facile à résoudre. Nous pouvons régler la température de façon très exacte. Je prendrai note des observations du député et je verrai ce qu'on peut faire pour abaisser la température. Ce qui devrait accroître le confort de certains. Nous garderons probablement pendant quelques jours l'éclairage actuel. Si les députés trouvent toujours que l'éclairage est trop vif, nous essaierons peut-être d'en réduire l'intensité. Je répète cependant que nous avons exactement le même éclairage pendant la dernière législature.

[Français]

**M. Yvon Pinard (Drummond):** Au sujet du même rappel au Règlement, monsieur le président, je dois dire que même si l'intensité de l'éclairage semble avoir été réduite, dans une proportion de 10 p. 100, nous sommes au même point que l'an dernier, alors que la situation était terrible, particulièrement pour moi qui siège à la Chambre de longues heures à cause des fonctions qui m'ont été dévolues. J'appuie donc tous ceux qui

[M. Dinsdale.]

souffrent particulièrement de l'intensité de l'éclairage, laquelle provoque des maux de tête horribles chez plusieurs de mes collègues. Moi-même j'en suis victime plus souvent qu'autrement.

Ce sont là des conditions de travail presque inhumaines, monsieur le président. Je joins donc ma voix à celle du whip de l'opposition officielle qui en a parlé la semaine dernière, et à celle de mon préopinant, et je vous demande expressément, monsieur le président, de réduire encore davantage l'intensité de l'éclairage, ce qui est inacceptable. Vous parlez d'une diminution possible du degré de chaleur, mais à mon avis, cela est secondaire. C'est l'intensité de l'éclairage qui nous affecte la vue et qui provoque des maux de tête chez plusieurs députés.

Et s'il est vrai qu'on a réduit cette intensité de 10 p. 100 depuis quelques jours, je dois dire que s'en tenir au niveau de l'an dernier n'est pas suffisant, parce que l'an dernier, c'était intolérable. Nous l'avons accepté parce que nous croyions que c'était une phase expérimentale. Alors sans vouloir compromettre la télévision des débats, je souhaite néanmoins que la science fasse qu'on puisse réduire l'intensité des projecteurs tout en permettant aux députés de travailler dans des conditions humaines minimum et acceptables.

• (1530)

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Je tiens à ce que tous les députés sachent que cette question fait l'objet d'un examen attentif. Les techniciens font des relevés tous les jours et nous essayons de trouver le moyen d'assurer un juste équilibre non seulement la qualité de la reproduction mais aussi, ce qui est un peu plus difficile, une juste répartition de la qualité de l'image dans toute la Chambre. Évidemment, cela peut soulever des problèmes délicats. L'éclairage doit être suffisant pour que les députés qui siègent dans les coins de la pièce bénéficient d'une image de qualité identique à celles des députés situés au centre. Cela exige un minimum d'éclairage. L'éclairage est maintenu tout près de ce seuil et je peux assurer aux députés que je surveillerai la chose de très près.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. David Kilgour (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 55, 64, 107, 235, 429 et 643. Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions restent au *Feuilleton*.